



MOTS

Avril 2020 - N°7

Croisés

Difficile de ne pas l'avoir remarqué, nous vivons aujourd'hui dans un monde hypermédiatisé ! Via nos téléphones et nos écrans, nous relayons, produisons et consommons de l'information tous les jours. Même si on n'est pas journaliste, avec Internet et

les réseaux sociaux en particulier, comme tous les internautes, on a le droit de s'exprimer et on est tous devenus, pour le meilleur et pour le pire, des véritables producteurs d'infos ! Du coup, la toile regorge de fake, de hoax, de théories complotistes...

Alors, comment faire pour s'y retrouver dans toute cette masse de contenus et ne pas se rendre complice de la désinformation ? C'est justement là-dessus que te propose de réfléchir ce journal.

L'équipe de Délipro Jeunesse

ESPRIT CRITIQUE

JOURNALISTE, UN MÉTIER FACILE ?

Le travail du journaliste consiste principalement à recueillir des informations puis à rédiger des articles ou à réaliser des reportages (écrits, photo ou vidéo) en consultant des dépêches. Il interroge les gens pour découvrir la vérité et la retranscrire dans un journal. Il cherche aussi sur Internet, dans d'autres médias et passe des coups de téléphone pour être certain que ce qu'il raconte n'est pas un mensonge.

Ce n'est pas si simple d'être journaliste ! C'est parfois difficile de récolter beaucoup d'informations seul et c'est une grande responsabilité ! S'il diffuse de fausses informations, il risque des problèmes comme par exemple perdre son emploi ou être convoqué devant la justice parce qu'il n'a pas respecté la charte de déontologie. Il y a une sorte de règlement qui l'oblige à vérifier ses sources et à ne mettre personne en danger.

Lina, Marwane, Timeo: Quaregnon



Les élèves de l'Institut Notre-Dame de Bonne Espérance de Braine-Le-Comte



Les élèves de l'Institut Saint-Joseph de Charleroi



Les élèves de l'école Notre-Dame de Quaregnon

Rédactrices en chef :

Dorothee Foddis
Marie Foti

Infographie :

Jérémy Germonprez

Impression :

Printbelgium.eu

Les collègues de Délipro Jeunesse

Audrey - Camille - Jérémie - Marie R - Sandrine

Editeur responsable :

Thomas Salden

Remerciements :

Les élèves de l'Institut Saint-Joseph de Charleroi, ceux de l'Institut Notre-Dame de Bonne Espérance de Braine-Le-Comte et les 5èmes

primaire de l'école de Notre-Dame de Quaregnon qui ont des tas de choses à dire pour parler de l'esprit critique et te suggèrent ici des exemples, des pistes, des réflexions et des petits jeux pour

que tu puisses continuer de penser et t'exprimer librement ... mais en toute responsabilité !

Avec le soutien de



LA PAROLE AUX PASSANTS

Sur les réseaux sociaux, nous pouvons lire tout et n'importe quoi mais comment savoir si tout cela est vrai ? Alors, bien-sûr nous savons que certains sites tels que "Nordpresse" ou "Le Gorafi" sont des sites qui publient de faux articles pour amuser la galerie, mais certaines personnes y croient. Nous avons décidé de voir si les Belges savaient faire cette distinction entre le vrai et le faux.

- Oui**, lorsque je faisais mes travaux à l'école, j'ai appris à faire la différence entre une source fiable ou non, lors des cours d'histoire surtout. Disons que ça peut toujours servir.
- Oui**, lorsque l'article faux est flagrant, je pourrais le différencier d'un vrai, mais sinon je ne connais pas assez les sites Internet pour le déterminer. Mes enfants s'y connaissent mieux que moi.

Pensez-vous que la 3^{ème} guerre mondiale est une véritable info ? Si oui, qu'est-ce qui vous ferait dire ça ?

Faites-vous confiance aux articles d'information que l'on trouve sur Internet ?

- Oui**, pour certains ils sont assez fiables, lorsque nous allons sur les sites comme la Dh.be, Le Soir...
- Non**, je ne fais pas confiance à Internet, je préfère largement regarder les infos dans le journal ou alors lors du JT télévisé.
- Bien sûr**, les articles sont fiables mais certaines personnes, surtout les plus âgées, n'arrivent pas à faire la différence entre les sources fiables et non fiables, contrairement à nous les jeunes.
- Je ne regarde jamais mais je dirais que les sites comme RTL info, La Une... sont assez fiables car c'est ce que nous regardons à la TV.

Pensez-vous que les Fake News sont présentes dans les médias ?

- Oui**, les médias racontent toujours n'importe quoi !
- Non**, les médias, c'est quelque chose de sérieux et ils ne peuvent pas faire ce qu'ils veulent.
- Non**, ces choses n'ont pas leur place dans les médias traditionnels de notre époque.
- Non**, les médias sont bridés, les dirigeants surveillent leurs dires et ils ne peuvent pas dire ce qu'ils veulent comme mensonges.

Savez-vous faire la différence entre les infos et les intox sur Internet ?

- Oui bien sûr**, je travaille dans le milieu, je suis informaticien donc j'arrive à faire facilement la différence entre des vrais et des faux articles. La différence est flagrante. Tout d'abord, ce qu'il faut regarder, c'est la source des informations: on ne peut pas identifier la véracité d'un article sans avoir vu la source.
- Non**, je ne suis pas pour Internet, alors je ne saurais pas vous dire. Je n'arriverais pas à faire la différence sauf si c'est une blague surdimensionnée.

Hakim, Christophe, Lucas : Braine-Le-Comte



INFO OU INTOX

Il est parfois difficile de différencier les infos et les intox.

Qu'est-ce qu'une info ?

C'est un message qu'on communique et qui peut être vérifié.

Qu'est-ce qu'une intox ?

C'est une information mensongère (volontairement ou non).

Nous vous avons préparé un petit quizz afin de vérifier si vous étiez capables de différencier les infos des intox en reprenant des affirmations bien connues. Bon amusement !

- 1. La pieuvre pâlit sous l'effet de la peur.**
- 2. Les champignons peuvent pousser au bord des routes.**
- 3. Les éléphants d'Asie peuvent vivre jusqu'à 100 ans.**
- 4. Utiliser son téléphone en faisant le plein peut mettre le feu à la station à cause des ondes.**
- 5. Il est conseillé d'attendre deux heures après avoir mangé pour aller se baigner.**
- 6. Le chocolat améliore la mémoire.**
- 7. Les plantes dorment la nuit !**
- 8. Il faut manger cinq fruits et légumes par jour.**
- 9. Mettre de l'huile dans l'eau des pâtes les empêche de coller.**
- 10. Il ne faut jamais toucher un oisillon tombé du nid.**

Nous espérons que cela vous a plu !
Nous remercions le site « Podcastscience » qui réalise ce genre de quizz dont nous nous sommes inspirés et qui s'informe pour dénouer le vrai du faux sur Internet.

Alícia - Gioia - Shana - Begüm : Quaregnon

Pas évident de dénouer le vrai du faux avec cette masse d'informations qui nous tombe dessus chaque jour... Alors, pour ne plus te faire avoir, les élèves de l'école de Notre-Dame de Quaregnon ont réalisé une petite vidéo dans laquelle tu retrouveras tous les bons réflexes à adopter avant de partager une info ! Soyons tous de vrais citoyens critiques et responsables!

Scan le QR code pour visionner la vidéo.

- 1. Info**
La pieuvre peut soudainement changer de couleur en fonction de son humeur. Lorsqu'elle a peur, elle pâlit, lorsqu'elle devient agressive, sa couleur devient plus foncée. C'est aussi une manière de s'adapter à son environnement.
- 2. Info**
Certains champignons peuvent se frayer un chemin et pousser au bord des routes.
- 3. Intox**
L'éléphant d'Asie peut vivre jusqu'à 70 ans et certains jusqu'à 80 ans.
- 4. Intox**
Ce ne sont pas les ondes le problème mais bien le risque d'une étincelle. C'est très rare mais tout objet électrique est susceptible de créer une étincelle.
- 5. Intox**
Le danger de la baignade dans l'après-midi est l'hypercution, c'est-à-dire la température du corps qui chauffe. Il faut donc éviter de rester longtemps au soleil durant les premières heures de l'après-midi où il fait le plus chaud et aller ensuite dans la piscine. La température du corps augmente légèrement après avoir mangé mais cela n'est pas significatif.
- 6. Info**
Et oui, le chocolat contient des flavonoïdes, des pigments végétaux qui améliorent les capacités cognitives !
- 7. Intox**
Certaines plantes peuvent vous aider à vous endormir mais elles restent éveillées en permanence.
- 8. Info**
Les fruits et les légumes sont bons pour la santé, ils sont indispensables pour l'organisme.
- 9. Intox**
Et non, c'est un mythe ! Cela ne sert à rien à part à gaspiller votre huile.
- 10. Intox**
Non, les parents de foetus non vort pas le rejeter parce qu'il s'est imprégné de l'odeur humaine, ils tiennent à leurs petits.

LA 9^{ÈME} SAISON DE GAME OF THRONES SERA LANCÉE PLUS TÔT QUE PRÉVU !

Vous pourriez avoir vu cette information sur de nombreux réseaux sociaux... Mais malheureusement, il ne s'agit que d'une rumeur visant à produire des clics !

Quand on « clic », ça rapporte du fric

Certains sites attirent les utilisateurs avec des titres « clickbait », des titres attirants qui donnent envie de cliquer. Le lancement d'une nouvelle saison de "Game of Thrones" est un bon exemple. Il permet à l'auteur de ce titre d'augmenter ses coûts par clic (CPC). Le coût par clic, c'est ce que paient les annonceurs aux moteurs de recherche ou

aux éditeurs de sites à chaque fois qu'un internaute clique sur un lien qui va le ramener vers le leur ! Le paiement par clic est donc un moyen de faire de la publicité. Quand on est simple utilisateur d'Internet, on ne s'en rend pas compte, mais même sur les moteurs de recherche, ça se passe comme ça. Les annonceurs en général font même des enchères sur des mots clés liés à leur cible ou secteur d'activité. Pour les sites de contenu, le prix par clic est fixe la plupart du temps. C'est bien d'avoir conscience de ce système pour ne pas se faire avoir. D'ailleurs, même les principaux concernés, tous ceux qui veulent donner plus de visibilité à leurs publications sur Internet, qu'ils soient publicitaires ou pas,

dénoncent aussi les abus auxquels ce système peut aboutir. On appelle ça « la fraude aux clics ». Certains concurrents et les éditeurs de sites eux-mêmes essayent de gagner plus en cliquant eux-mêmes sur les publicités qui apparaissent.

Lire jusqu'au bout pour mieux s'informer

Bref, pour répondre à la question qui vous a poussés à lire notre article : Aurons-nous une nouvelle saison de "Game of Thrones"? La réponse est non ! Et comme vous avez patiemment lu notre petit blabla sur le principe du « clickbait », on vous explique pourquoi ! HBO ne souhaitait pas de neuvième saison. Six petits épisodes ont donc été concoctés pour boucler la dernière en

beauté. Mais la bonne nouvelle, c'est qu'un autre projet est sur le feu. Un préquel* de la série a carrément été annoncé. On pourra donc sans doute replonger bientôt dans l'univers très riche créé par G.R.R. Martin, même si tout est encore flou concernant cette annonce.

On attend aussi que l'auteur de cette saga culte publie les deux derniers tomes de son histoire pour avoir droit à une autre fin que celle de la série. Mais ça, c'est encore une autre histoire !

** un film qui reprend l'univers et certains personnages d'un autre film, mais avec une autre histoire, qui se serait déroulée avant le film « modèle ».*

Octavian : Braine-Le-Comte

Louisa et Cynthia : Braine-Le-Comte

TU CLIQUES ?

Le putaclic est une méthode employée pour générer le plus de likes et de vues possible. En effet, les internautes sont les premiers piégés !

Mais qu'est-ce que le PUTACLIC ?

Selon Wikipédia, "un piège à clics ou un attrape-clics, appelé vulgairement pute à clics, ou putaclic, est un contenu web destiné exclusivement à attirer le maximum de passages d'internautes afin de générer des revenus publicitaires en ligne, au mépris de toute autre considération"

Comment faire un bon PUTACLIC ?



Enfin, la magie opérera... **Buzz, buzz, buzz**

Bref, cette méthode n'est pas à diaboliser. En effet, cela peut permettre aux nouveaux créateurs de contenu d'être exposés à la lumière. Par contre, nous suggérons aux curieux de se méfier un minimum ! De rester critiques, quoi !



LES IMAGES SONT-ELLES DES PREUVES ?

La preuve en images

Une photo peut-elle être une source fiable de vérité ? En réalité, tout dépendra de l'interprétation qu'on fera de cette image. En effet, en fonction du cadrage ou du point de vue, le message perçu sera différent. C'est la conclusion à laquelle nous sommes arrivés en observant des photos prises selon des angles opposés. Nous avons fait une petite expérience afin de vous le prouver. Nous avons pris deux photos de la même situation, mais avec une position et un cadrage différents. Sur la première image, un élève de la classe pointe son compas sur un camarade. On pourrait donc penser que celui-ci fait preuve de violence.



Alors qu'en réalité, grâce à la deuxième photographie, on voit que l'élève lève simplement son compas afin de réaliser un exercice à la demande du professeur. Si on se contente de la première photo, on peut facilement faire passer Kerem, l'élève au compas, pour un méchant alors qu'en réalité, tout le monde sait qu'il est super cool ! Nous espérons que cette expérience vous aura été utile et que vous ne l'oublierez pas la prochaine fois que vous tirerez une conclusion à partir d'une photo : les apparences peuvent être trompeuses !

Muhammed, Mattéo et Kerem : Quaregnon



LAMA FACHÉ OU LAMA CACHÉ ?

Lama Fâché est un youtubeur qui a créé sa chaîne le 20 février 2016. C'est le 12^{ème} utilisateur de YouTube le plus regardé et il a un succès fou auprès des enfants et des ados. Il fait une ou deux vidéos par jour et compte plus de 5 millions d'abonnés. Ce youtubeur est surtout très mystérieux. On ne sait pas qui il est et il ne se montre pas sur ses vidéos. On entend juste sa voix. Il

avait promis de montrer son visage quand il atteindrait le million d'abonnés, mais il ne l'a pas fait. Par contre, ça lui a permis de pousser encore plus de gens à cliquer sur ses vidéos et à s'abonner à sa chaîne. Les vidéos de Lama Fâché sont très attirantes parce qu'il a tous les trucs pour réussir à capter l'attention des jeunes. Il nous piège avec ses titres et fait comme s'il avait des super infos,

inédites et délirantes à nous donner. Mais en réalité, il passe surtout son temps à recopier des choses sur des sites étrangers et à partager des théories idiotes, inventées et non vérifiées.

Lama fâché n'est pas une source fiable.

La prochaine fois que vous regarderez ses vidéos, prenez deux minutes pour aller vérifier ce qu'il affirme sans le prouver !

Lina, Marianne & Alicia : Quaregnon

LES MÉDIAS DICTENT LES NORMES



Les médias permettent de donner une visibilité incroyable au moindre événement. Plus on partage les informations, plus on a l'impression qu'elles sont importantes ou vraies et c'est ainsi que se construisent des normes et des modèles. On peut rapidement croire que c'est comme ça qu'il faut faire, que c'est ceci ou cela qu'il faut croire parce que c'est ce qu'on voit, qu'on entend ou qu'on lit partout ! Pour pousser les gens à regarder le cinéma de manière un peu plus critique, des jeunes de Londres ont décidé, il y a près de deux ans, de détourner des affiches de films. L'objectif était de démontrer que les personnes de couleur noire sont en minorité dans les castings de films et que

cela passe complètement inaperçu pour la majeure partie des personnes. Bizarrement, nous ne nous rendons pas compte que nous voyons des « Blancs » partout dans les images diffusées sur Internet, à la télé ou affichées en rue, aux arrêts de bus et ailleurs. Par contre, on y voit très peu de « Noirs » car nous sommes baignés dans une société où la majorité de la population est « blanche ».

Si vous inversez les rôles, ça se remarque très vite et ça permet d'ouvrir le débat. Ça fait aussi évoluer les mentalités. Voici une manière créative et réfléchie d'utiliser la puissance des médias et de développer son propre jugement.

Emilie et Alessandra : Charleroi

DE NOUVEAUX ENVAHISSEURS !!

ZONE 51 : L'armée a développé, dans sa zone classée secrète, un robot avec une intelligence artificielle qui surpasse l'intelligence humaine. Cette entité aurait le pouvoir de détruire la race humaine.



Le 17 novembre dernier, nous avons reçu un mail exclusif d'un employé de l'"Investigative research service of the new information technology section of the United States Army" (service des recherches d'investigation de la section des nouvelles technologies informatiques de l'armée américaine). Cet homme, dont nous taïrons le nom pour des raisons de sécurité, nous a écrit que l'armée américaine développe un nouvel androïde capable de surpasser l'être humain en tout point.

Nous avons réalisé de nombreuses recherches et finalement, grâce au concours d'employés licenciés de la zone 51, nous avons réussi à avoir de nouvelles infos sur le robot. Nous avons même obtenu les schémas de celui-ci avec le code informatique qui le compose. Ce dernier est constitué d'un alliage d'adamantium (un alliage biochimique fabriqué à base d'acier et de cyanure de triméthylsilyle) et de Tritorium ce qui le rend quasiment indestructible à tout type d'armes y compris l'arme nucléaire car, grâce aux molécules de Triton dégagées par le tritrium, cela annule les effets nucléiques d'une bombe de type Little boy (la bombe larguée sur Hiroshima). Pour son intelligence artificielle, les informaticiens ont créé une micro-puce intelligente qui est reliée au réseau internet mondial. Il sera capable de faire ses mises à jour lui-même et de s'améliorer en téléchargeant les fichiers de mise à jour que la zone 51 lui envoie via Internet. Cette puce est codée en pïton : un dialecte bien compliqué des codeurs internet. Elle lui permet d'accéder à tous types de réseaux même les plus sécurisés. Nous sommes parvenus à recevoir une image de ce robot tueur.

D'après les sources qui nous sont parvenues, le premier prototype de ce robot sera lancé sur le terrain, si tous

les tests sont concluants, d'ici le 10 mai 2020. Ce nouvel androïde sera d'après eux le soldat suprême capable de gagner une guerre à lui seul. Le seul souci de ce soldat intelligent dont le nom serait d'après les plans "Project Infernal tornado" est que si l'armée en perd le contrôle à cause d'un virus informatique, Red Tornado deviendrait indépendant et pourrait se répliquer pour pouvoir éradiquer la race humaine. Aucun moyen n'a été trouvé pour l'arrêter en cas de force majeure. Ce soldat pourrait devenir une nouvelle menace militaire pire que la menace nucléaire actuelle pour celui qui le détiendrait. Cette arme sera mise aux enchères par l'armée américaine qui reviendra au pays le plus offrant. Nous assistons peut-être à l'avènement de l'ère des robots qui domineront la planète bleue et feront de cette planète "la terre des robots." Nous avons pu trouver une ligne de codes que l'on a implantée dans le projet qui sont :

"35AZF47554. F. 4A5454F412. A. 8SG5GDF475. K. 4125D4F21G5GHRF. E."

Si vous avez bien lu entre les lignes de codes du projet Infernal Tornado vous pouvez lire les lettres F, A, K et E. Ce qui forme le mot "fake" car oui, l'article que nous venons de vous faire lire est totalement faux ! Ceci n'est qu'une pure invention de notre imagination. Cet article n'est qu'un article canular et nous allons maintenant vous expliquer comment nous avons formé notre article. Tout d'abord, nous sommes partis sur l'idée de faire une histoire sur la zone 51 car cette zone regorge de plusieurs mystères que personne ne connaît donc c'est facile de nous croire là-dessus. Ensuite, nous avons inventé ce robot car avec les progrès

informatiques que nous avons faits, il est très plausible qu'un robot soit créé. En ce qui concerne la construction de l'androïde, on s'est inspiré de matériaux de fictions de la société Marvel comme l'adamantium qui est l'alliage dans lequel le bouclier de capitaine America est fabriqué. Nous avons aussi utilisé le cyanure de triméthylsilyle qui est un composé organique utilisé en chimie et le Tritorium qui est un mot latin qui veut dire "fléau d'armes". Nous avons utilisé tous ces mots et les avons sortis de leur contexte car ce sont des mots qui font très scientifiques donc les personnes peuvent facilement croire que ces termes sont vrais. Nous avons ensuite pris des faits réels comme la bombe d'Hiroshima pour que l'on puisse comparer la résistance de ce robot à quelque chose que tout le monde connaît et commencer à susciter la panique dans la lecture. En ce qui concerne la photo, nous avons pris la photo qui provient d'une scène du film "Terminator" car cette image semble très réelle grâce aux images de synthèse.

Par la suite, avec tous ces éléments, nous avons ficelé une histoire que nous avons construite de toutes pièces en faisant en sorte que le lecteur puisse être captivé par l'histoire et en même temps ressentir de la peur. Après avoir fait tout cela, nous avons cherché un titre accrocheur à l'histoire pour capter votre attention. Nous espérons de tout cœur que cet article vous a plu et que nous vous avons fait réaliser qu'il ne faut pas prendre pour des faits véridiques tout ce que les gens écrivent sur Internet ou sur papier.

Clarisse Tassignon et Baptiste Henskens : Braine-Le-Comte

LA VÉRITÉ SUR « STREPSILS »

Beaucoup de forums en témoignent sur Internet !



Strepisils est un médicament contre la toux fortement utilisé pour les maux de gorge sans fièvre. Strepisils goût orange + vitamine C est réputé pour être efficace contre la toux. Dernièrement, de grands scientifiques de l'Université de Washington ont réalisé de nouvelles analyses suite à certains témoignages douteux sur des médicaments fortement utilisés dont Strepisils et ont découvert que celui-ci augmentait la pilosité faciale dont les cils, sourcils ou encore les cheveux grâce à une molécule présente dans ce médicament qui est l'anlyméta-crésol. Ces médicaments sont bourrés de produits chimiques, de colorants et d'arômes artificiels.

Faire de grandes révélations en faisant comme si on disait la vérité, la vraie ... ? C'est à la portée de tout le monde ! Et c'est ce qu'on a voulu montrer avec cette fausse information qu'on a montée de toutes pièces. On dit que c'est validé par Internet et des grands scientifiques mais on ne cite pas nos sources, on utilise des mots compliqués pour faire sérieux, on écrit en grand avec des photos qui vont attirer l'attention et le tour est joué !

Clémentine et Lorine : Charleroi

COMMENT IDENTIFIER UNE THÉORIE DU COMLOT ?



Scan le QR code pour visionner la vidéo, « La véritable identité des chats »

Qu'est-ce qu'une théorie du complot ?

Une théorie du complot s'oppose à une version officielle d'un sujet. Elle prétend révéler une vérité secrète. Elle peut être comparée à un réacteur nucléaire, elle comporte un noyau en fusion et des radiations. Le noyau est alimenté, notamment sur Internet, par de véritables réactions en chaînes ; il est en fusion permanente, les idées, les faits, les analyses se reproduisent, se diffusent, s'amplifient. Puis, il y a les radiations, les retombées. À première vue invisibles, elles touchent, contaminent, empoisonnent un nombre important de personnes.



Angela : Braine-Le-Comte

La vidéo intitulée « La véritable identité des chats » a été réalisée par des étudiants qui voulaient montrer comment fonctionnaient les théories conspirationnistes. Elle est drôle et nous explique que les chats sont en réalité des extraterrestres qui cherchent à nous envahir... Franchement, c'est plutôt bien fait ! Si on n'avait pas appris à exercer notre esprit critique et à repérer les techniques courantes de manipulation, on y croirait !

Comment le public est-il trompé ?

Citons à titre d'exemple l'existence de chats extraterrestres. La vidéo traitant de ce sujet est très convaincante et ce, grâce à divers procédés : une voix sérieuse, une musique qui fait peur, une bonne structure, des citations bien choisies, des images de chats bizarres, des éléments véridiques, des éléments incertains, des vrais mensonges, un bon montage, des effets spéciaux. Tous ces ingrédients sont utilisés par certaines personnes ou organisations pour élaborer une théorie de complot et pour convaincre le public sur l'existence de ces fameux chats extraterrestres.

Comment démonter une théorie du complot ?

Prenez soin de :

- Vérifier d'où vient l'information : s'agit-il d'un média traditionnel ? D'une institution publique ? D'un blog non identifié ? D'un post anonyme ?
- Pousser la théorie jusqu'au bout : tenter de répondre à toutes les questions que pose la théorie du complot, se rendre compte que c'est impossible.
- Se demander s'il existe une explication logique.
- Toujours se méfier de ce qu'on voit.

Angela, Alicia, Nolwenn : Braine-Le-Comte

L'IGNORANCE AU SERVICE DU POUVOIR

Encore aujourd'hui, la dictature est toujours présente dans certains pays et la désinformation est l'une de ses armes les plus puissantes pour contrôler son peuple et se maintenir au pouvoir.

Désinformer, c'est détourner volontairement des informations dans le but d'induire en erreur, de déformer ou de cacher des faits. Les peuples sous dictature ne peuvent ni s'instruire, ni communiquer, ni se divertir ou se cultiver. En tous cas, ils ne peuvent pas le faire librement. Cela leur permettrait de penser par eux-mêmes, de développer leur esprit critique et de remettre en question un système qui ne souhaite pas l'être. Comment s'y prendre alors pour limiter ou empêcher l'accès à l'information ? Trois éléments et quelques exemples pour répondre à cette question.

Les programmes scolaires

En Corée du Nord, les professeurs et les manuels induisent en erreur les élèves et déforment les faits ou les dires des autres populations. Ils accusent particulièrement les États-Unis d'atrocités ou encore la Corée du Sud d'être des marionnettes. Ils font rentrer ces informations dans la tête des jeunes et ceux-ci ont par exemple pour obligation de visiter chaque mois des musées présentant les horreurs commises par les États-Unis et le Japon vis-à-vis des Nord-Coréens. Par la suite, afin de s'assurer que les jeunes acquièrent la haine souhaitée envers ces pays, ceux-ci sont amenés à rédiger un rapport sur comment ils agiraient face à un américain ou un japonais. Il n'y a jamais de remise en cause du pouvoir nord-coréen lui-même, le but étant vraiment de manipuler la population pour qu'elle défende son pays même si les informations données sont erronées.

L'accès limité à Internet

En Corée du Nord de nouveau, le web est uniquement un outil de propagande au service du régime. Quasi personne n'a accès à Internet, mais ce phénomène a également été observé dans d'autres pays dictatoriaux tels que le Kazakhstan. Dans ces pays, si un accès étendu à Internet était autorisé, il constituerait une menace massive pour le régime. Internet est le plus souvent réservé aux membres les plus influents de l'État. La population manque donc d'informations et ne sait pas ce qu'il se passe autour d'elle ou ailleurs dans le monde. Ainsi, ces habitants croient ce qu'on leur a toujours dit contrairement à ceux des pays démocratiques qui ont la capacité de vérifier la grande majorité des informations reçues en quelques secondes.

La censure artistique

Bafouer la liberté d'expression en interdisant certaines formes d'art est un excellent moyen de désinformation. Empêcher l'accès à l'art, c'est éviter que les gens se mettent à penser et à innover librement ou à imaginer un autre monde que celui qu'on leur propose. Le cinéma est un exemple criant de cette censure. Il fut par exemple interdit en Arabie saoudite jusqu'en 2018. Ailleurs dans le monde, des tas de films ou de scènes sont encore régulièrement censurés. Difficile de se construire un esprit critique quand on n'a aucun point de comparaison et qu'on ne décide de rien. Il y a d'ailleurs bien d'autres manières de bafouer la liberté d'expression qu'en s'attaquant à l'art : la censure journalistique, la censure de certains sites Internet ou l'interdiction de produire des caricatures.

Les campagnes de propagande

Durant la première guerre mondiale déjà, la propagande faisait rage aux États-Unis. Il a en effet fallu moins d'un an aux dirigeants du pays pour pousser la population à souhaiter leur entrée en guerre. La désinformation était un élément capital de ces opérations de propagande. On colportait des histoires ou des images dans la presse et dans les rues alors qu'il s'agit de pures inventions pour accroître la haine envers les Allemands. Cela se reproduit régulièrement en situation de conflit. La propagande nazie ou encore celle de Daesh sont des exemples plus récents. Aujourd'hui, la Corée du Nord reste l'exemple le plus représentatif des nombreuses méthodes de désinformation et comme souvent, la propagande s'exerce via les médias. Les seules chaînes de télévision diffusées appartiennent à l'état. De sorte que les seuls programmes qu'il est possible de visionner sur une télévision nord-coréenne sont exclusivement de la propagande, donc des messages destinés à valoriser le régime.

Perrine et Anaëlle : Braine-Le-Comte

Liberté d'expression

PENSEZ-VOUS QUE...

Dans le cadre du projet « Mots Croisés », nous avons créé un petit jeu afin de déterminer où s'arrête, selon vous, les limites de la liberté d'expression. Nous vous demandons donc, de lire attentivement les questions et ensuite de répondre par oui ou non. Vous retrouverez les réponses au questionnaire à côté de l'article.

Oui

Non

1. Avez-vous le droit de publier une photo de votre copine/ copain revenant de soirée complètement saoul(e) sur les réseaux sociaux ?

2. A-t-on le droit de publier, sur les réseaux sociaux, des propos déplacés tels que : « Les professeurs sont incompetents », « Les élèves de cette école sont des toxicos » ?

3. Peut-on insulter quelqu'un dans la cour de récréation ?

4. Peut-on parler de l'extermination des juifs durant la seconde guerre mondiale ?

5. Peut-on dire que l'extermination des juifs n'a jamais existé ?

6. Est-ce qu'une vendeuse peut refuser de servir une cliente en raison de sa couleur de peau ?

7. Peut-on publier de multiples commentaires moqueurs sur un élève et inviter d'autres camarades à le faire ?

8. Un garçon a publié une photo dénudée de sa copine mineure. A-t-il le droit ?

9. Après un conflit entre Lucas et Océane, Océane décide de publier l'adresse du domicile de Lucas, peut-elle faire ça ?

10. Pensez-vous que ce commentaire « À bas les catholiques ! Ce sont des pédophiles et des voleurs » respecte la liberté d'expression ?

Milis, Lopez Vela & Van Eecke : Braine-Le-Comte



RÉPONSES :

(1) Non, notamment si cette dernière n'a pas donné son accord car c'est une atteinte à la vie privée et au droit à l'image d'autrui (cela vaut autant pour des personnes publiques que pour des amis ou connaissances). Toute personne qui rend publique des éléments appartenant à la vie privée d'une autre personne et sans son consentement encourt des sanctions.

(2) Non, c'est interdit ! Il s'agit de diffamation. C'est un concept juridique désignant le fait de tenir des propos portant atteinte à l'honneur d'une personne physique ou morale. Il existe aussi la calomnie qui est une critique injustifiée et mensongère inventée dans le but de nuire à la réputation et à l'honneur.

(3) Oui, mais il s'agit malgré tout d'une injure qui est une des limites de la liberté d'expression. Cela aura évidemment moins d'impact dans une cour de récréation que sur les réseaux sociaux où la trace reste. La personne pourra tout de même être sanctionnée par son professeur car l'injure est une parole offensante adressée délibérément à une personne dans le but de la blesser moralement en cherchant à l'atteindre dans son estime de soi, son honneur ou sa dignité.

(4) Oui, on peut en parler. Il est d'ailleurs très important de transmettre l'histoire de génération en génération.

(5) Non, on ne peut pas minimiser ou contester la réalité du génocide des Juifs par le régime nazi d'Allemagne pendant la seconde guerre mondiale. Cela s'appelle du négationnisme.

(6) Non, il s'agit clairement de discrimination. Cela veut dire qu'on fait une distinction envers des personnes ou des catégories sociales en fonction de critères liés aux origines sociales, ethniques, à la religion ou au genre. Ce n'est pas acceptable mais cela ne touche pas directement à la liberté d'expression.

(7) Non, il s'agit de harcèlement. En commettant cet acte, vous créez une forme d'incitation à la haine. C'est le fait de pousser des personnes à manifester de la haine, de la violence ou de la discrimination à l'encontre d'une ou plusieurs personnes.

(8) Non, car la protection de l'enfance l'interdit, celle-ci étant mineure, ses parents ont totalement le droit d'aller porter plainte. Cette protection est un ensemble de droits et de devoirs prise en charge de besoins fondamentaux de l'enfant à soutenir son développement physique, affectif, intellectuel et social. Sa moralité est de préserver sa santé dans le respect de ses droits. Néanmoins, si cette photo ne porte pas de préjudice à la personne mineure et qu'elle en est consentante, il ne devrait pas y avoir de souci (sauf si les parents refusent que leur enfant se retrouve sur les réseaux).

(9) Non, c'est interdit de divulguer des informations confidentielles d'une personne autre que vous.



CONSEIL :

À chaque fois que tu publies une photo sur laquelle d'autres personnes sont présentes, demande-toi si elle peut nuire à une personne visible sur la photo ! Ne sous-estime jamais la portée virale des réseaux sociaux.

NOS DÉMOCRATIES SONT FRAGILES ; IL EST IMPORTANT DE PRÉSERVER NOS LIBERTÉS EN S'INFORMANT CORRECTEMENT ET EN QUESTIONNANT CONSTAMMENT CE QU'ON NOUS PRÉSENTE COMME DES VÉRITÉS.



S'EXPRIMER OU DÉPASSER LES LIMITES ?

Ils existent de nombreuses sanctions en cas de débordement en ce qui concerne la liberté d'expression. Nous avons décidé de nous concentrer sur trois limites : la calomnie, l'incitation à la haine et le non droit à l'image.

Dans cet article, vous prendrez connaissance de plusieurs exemples qui encourent à la fois une peine de prison et une belle amende de plusieurs milliers d'euros !

La calomnie

La calomnie est une accusation fautive, un mensonge qui attaque la réputation de quelqu'un.

Par exemple, une personne voulant créer une mauvaise réputation à quelqu'un qui possède un commerce, pourra dire que les produits vendus par cette personne ne sont pas bons pour la santé, de mauvaises qualités, etc.

Si ces propos sont tenus en public (réseaux sociaux, etc.), la personne sera accusée de calomnie.

Incitation à la haine

Il s'agit de propos à l'encontre d'une religion, d'une nationalité, d'une orientation sexuelle... réalisés en public, et incitant les autres à la haine envers cette personne ou ce

groupe de personnes.

Prenons par exemple le cas des homophobes publiant des photos ou des commentaires incitant à la haine des homosexuels.

Voici un exemple: cette personne pourrait être accusée d'un abus de liberté d'expression et encourir une peine de prison et une amende.



Le non droit à l'image



Divulguer une photo "sexy" de quiconque n'est pas légal si la personne n'a pas donné son accord ! Si l'on partage une photo "intime" de quelqu'un qui ne désire pas que cette photo soit partagée, on risque de nombreuses sanctions. Cela peut notamment entraîner une exclusion sociale des proches de la victime qui ne comprendront pas son acte, mais surtout une peine d'emprisonnement et une amende salée.

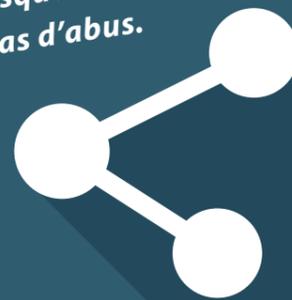
Ce fait peut également se produire dans d'autres situations.

Par exemple, un photographe n'ayant pas précisé à la personne mineure qu'elle devrait se dénuder et ne faisant pas signer une autorisation parentale n'est pas légal. Dans ce cas, si la personne se soumet et accepte que le photographe prenne quand même les photos sans l'autorisation parentale, celui-ci risque également une peine de prison et une amende de plusieurs milliers d'euros.

Nous pouvons également prendre l'exemple d'une maman prenant une photo de son enfant et la publiant sur Facebook. Si une affiche publicitaire utilise cette photo et donc l'expose sans l'accord parental, ceci n'est évidemment pas légal.

Laura et Melina 4E : [Charleroi](#)

EN CONCLUSION,
faites attention à ce que vous diffusez, vous êtes responsables de ce que vous partagez, vous risquez des sanctions en cas d'abus.



LE CYBER HARCÈLEMENT : UNE LIMITE À LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

Le harcèlement se présente sous différentes formes : à l'école, dans la rue... mais aussi sur les réseaux sociaux, cela s'appelle d'ailleurs du « cyber harcèlement ».

Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale et/ou physique. Ce phénomène présent dans les écoles regroupe plusieurs élèves (en général) qui s'allient contre une personne que l'on appellera la victime.

Le cyber harcèlement est une forme de harcèlement moral qui se manifeste en ligne sur les sites, chats, blogs et réseaux sociaux. Les harceleurs menacent et insultent de manière intentionnelle la victime. Cela est très intrusif puisque les menaces poursuivent les jeunes jusque dans la sphère privée : leur maison, leur chambre, etc.

Ce phénomène peut se faire de différentes façons :

- Créer un faux profil
- Envoyer des messages d'insultes
- Diffuser des rumeurs infondées
- Pirater le compte et soutirer des informations personnelles
- Publier une photo compromettante/une vidéo humiliante
- Publier des propos racistes/discriminants/dégradants
- Créer un groupe pour se moquer d'une personne
- Etc.

Le cyber harcèlement est punissable par la loi car il représente une limite à la liberté d'expression. On ne peut insulter ou dénigrer quelqu'un publiquement.

Alors amis internautes, soyez critiques et responsables quand vous publiez ou partagez quelque chose, pensez aux conséquences !

Matteo, Muhammad, Gioia, Shana : [Quaregnon](#)

